Accessibilité et Inclusion

notre politique handicap

Nous travaillons toujours à plus d'inclusion. Non par l'uniformisation des différences, mais par l'intégration des diversités.






Conditions d'accueil et d'accès des personnes en situation de handicap (locaux et adaptation des moyens de la prestation).

Prise en compte des diversités cognitives et neurodivergences (troubles dys, trouble déficitaire de l'attention, hyperactivité, trouble du spectre autistique, hyper/hypo-sensorialité, psychoatypie…).

Afin de rendre nos parcours de formations plus inclusifs et accessibles à chacun·e, nous prenons soin d'adapter les espaces physiques et la pédagogie de nos formations.

Nous proposons :

- des méthodes pédagogiques intégrant la neurodiversité,
- une attention aux troubles invisibles pas forcément détectés en amont et pouvant se manifester en cours de formation,
- un accompagnement personnalisé durant le parcours de formation,
- une aide à l'accessibilité aux locaux et aux services.

Discriminations

Nous sommes sensibles aux multiples formes de discriminations.

Nous mettons notre attention à questionner/dénoncer ce que la norme produit de discriminations liées au sexe, genre, classe, ethnie, couleur de peau, validisme…

Nous considérons le caractère systémique des oppressions.

Il nous importe de faire de la place aux multiples modes d'existence humains et non-humains.

Contactez-nous, François Roux :
- par mail : francois.roux@human-field.com
- par téléphone : 04 71 68 49 79

Human Field – 2025 ©

Accessibilité et Inclusion

trois temps pour accueillir, concevoir et agir



Nota

Les stratégies de "*masking*", dissimulation, compensation, assimilation peuvent générer une fatigabilité excessive aux espaces sociaux,

... rendre difficilement détectables certaines situations de handicap,

... entraîner des détections tardives ou pas encore advenues.

Signalement

Nous faisons ce qui nous est possible pour reconnaître et pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap,

que ce soit un handicap visible ou non – sensoriel, moteur, cognitif, du neurodéveloppement.

Les personnes en situation de handicap peuvent nous le signaler avant la formation, au démarrage ou ne pas le signaler, selon leurs souhaits et besoins.

Nous savons qu'il peut être difficile de prendre l'initiative de signaler un handicap, une déficience, un trouble face à la forte injonction normative de notre société.

1

Co-réflexion

Lorsqu'une personne nous signale un handicap, nous prenons un temps d'échange avec elle pour écouter et cerner ses besoins.

Avec les parties prenantes, nous déterminons les compensations possibles et réalisables à mettre en œuvre,

comment adapter les éléments de la pédagogie de la formation...

Nous considérons la personne comme seule spécialiste de son handicap, à même de nous indiquer et de nous apprendre comment nous adapter au mieux à ses contraintes, besoins et capacités.

2

Compensation

La personne en charge de l'action de formation aménagera au mieux la formation de manière à apporter des solutions techniques, matérielles, organisationnelles, pédagogiques.

Nous portons une vigilance particulière à l'hyper/hypo-sensibilité sensorielle et par conséquent aux conditions sonores, lumineuses, de température, etc.

Nous sommes également sensibles au fait que des nouvelles données concernant le handicap peuvent émerger à tout moment au cours de la formation. Nous faisons des points réguliers pour les écouter et y répondre.

3

Human Field – 2025 ©